

Paris, le 24 juin 2022

Communiqué de presse

Distribution d'un dividende exceptionnel de deux milliards d'euros

Crédit Agricole Assurances a procédé, ce jour, au paiement d'un dividende exceptionnel¹ d'un montant de deux milliards d'euros à son actionnaire² Crédit Agricole S.A.

Cette distribution s'inscrit dans la politique de dividende exceptionnel, qui vise, à terme, à compenser l'effet sur le CET1 de Crédit Agricole S.A. de la mise en place de la nouvelle norme comptable IFRS17, prévue au 1er janvier 2023.

Pro-forma de cette distribution, le ratio de solvabilité de Crédit Agricole Assurances au 31 mars 2022 est de 253%.

À propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 8 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 300 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2021 s'élève à 36,5 milliards EUR (normes IFRS). www.ca-assurances.com

Contact presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98 Nicolas Leviaux +33 (0)1 57 72 09 50 / 06 19 60 48 53 service.presse@ca-assurances.fr



Contacts Relations investisseurs

Marie-Isabelle Marcellesi + 33 (0) 1 57 72 12 84 Victoire-Emmanuelle Prud'homme +33 (0) 1 43 23 90 66 Valentin Lecomte +33 (0) 1 43 23 59 76 relations.investisseurs@ca-assurances.fr

¹ Cette distribution a été approuvée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

² Crédit Agricole Assurances est détenu par Crédit Agricole S.A. à 99,99% et par la SAS Sigma 39 à 0,01%, filiale à 100 % de Crédit Agricole S.A.